

Avis de constitution

SOCIETE « JEAN MARIE AFRIQUE SERVICE EPOXY » en abrégé «
JMAS EPOXY »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAGUE, AU CARREFOUR MOTARD, Lot 189, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 25/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JEAN MARIE AFRIQUE SERVICE
EPOXY » en abrégé « JMAS EPOXY »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
REVETEMENT EN RESINE
EPOXY
POLYURETHANE
POLYESTER
CALORIFUGE
PRESTATION DE SERVICE
DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou en partie des biens sociaux.

- La prise en location, gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAGUE, AU CARREFOUR MOTARD, Lot 189, Ilot 15

Dirigeant(s) M KOMLANVI AYAYI JEAN MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12638 du 10/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74970/GTCA/RC/2024 du 10/12/2024

